

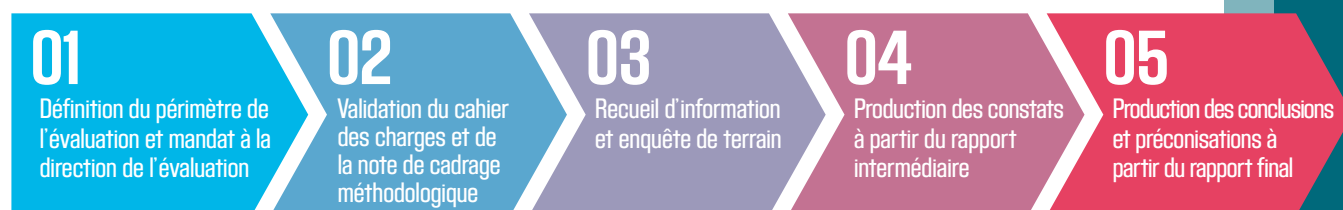
LE PLAN PLURIANNUEL D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION DU CNFPT 2016-2021

Le projet du CNFPT pour la période 2016-2021 a réaffirmé l'importance d'évaluer l'activité formation de l'établissement à travers le vote au conseil d'administration du 14 décembre 2016 d'un nouveau plan pluriannuel d'évaluation.

Les évaluations retenues dans ce nouveau plan sont le résultat d'une priorisation des thématiques jugées comme particulièrement emblématiques du nouveau projet de l'établissement. L'ensemble des priorités seront concernées par au moins une évaluation sur la période du plan.

Chaque évaluation et/ou projet spécifique se déroule en 5 étapes :

1. La définition du périmètre des évaluations et/ou des projets à partir d'une note technique et d'un débat engagé au sein du comité d'évaluation.
2. La formalisation d'un cahier des charges qui, une fois validé, permet la sélection d'un prestataire et la définition d'une note de cadrage méthodologique.
3. La phase de recueil d'information et d'enquête de terrain.
4. La production des constats à partir du rapport intermédiaire.
5. La production des conclusions et des préconisations à partir du rapport final.




ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN PLURIANNUEL 2016-2021

THÉMATIQUES D'ÉVALUATION	ÉTAT D'AVANCEMENT	PRIORITÉS ET ORIENTATIONS CONCERNÉES
2016		
Bilan évaluatif de la diffusion du développement durable dans les formations du CNFPT.		Priorité 2 Orientation 5
Évaluation des dispositifs de formation dédiés aux « emplois d'avenir ».		Priorité 1 Orientation 1
Évaluation des effets des dispositifs CNFPT de lutte contre l'illettrisme.		Priorité 2 Orientation 5



THÉMATIQUES D'ÉVALUATION	ÉTAT D'AVANCEMENT	PRIORITÉS ET ORIENTATIONS CONCERNÉES
--------------------------	-------------------	--------------------------------------

2017

Bilan évaluatif des nouveaux dispositifs FIA/FIB avec zoom spécifique sur l'accompagnement du parcours professionnel.		Priorité 1 Orientations 1 et 3
Évaluation des effets de la formation d'intégration des agent.e.s de catégorie C sur les parcours des agent.e.s.	À définir	Priorité 1 Orientations 1 et 3
Évaluation des PFPT - Partenariats de formation professionnelle territorialisés.	À définir	Priorité 3 Orientation 6

2018

Évaluation de l'ONH 16 dédiée aux formations de préparation aux concours et examens professionnels.	À définir	Priorité 1 Orientation 1
Évaluation relative aux dispositifs de formation liés à la santé et à la sécurité au travail.	À définir	Priorité 2 Orientation 5
Bilan évaluatif relatif aux actions de formation mises en œuvre au bénéfice des agent.e.s des DOM et liées aux enjeux spécifiques des territoires ultramarins.	À définir	Priorité 3 Orientation 7

LES CHAMPS RETENUS POUR LES ÉVALUATIONS 2019-2021

Parcours et transitions professionnelles.	À définir	Priorité 1 Orientations 1 et 2
Accompagnement des évolutions des projets des collectivités territoriales.	À définir	Priorité 3 Orientation 6
Adaptation de l'offre de formation aux évolutions de l'action publique locale et aux enjeux du monde à venir.	À définir	Priorité 4 Orientation 9
Développement des ressources et actions de formation en prise avec l'actualité.		Priorité 6 Orientations 15 et 16
Renouvellement de manière continue de l'offre de service.		
Développement de l'offre de formation organisée en « distanciel » en soutien et/ou en complément des actions de formation en « présentiel ».	À définir	Priorité 5 Orientation 13
Développement des pédagogies actives utilisant les apports des outils numériques.		Priorité 7 Orientation 18
Faire des intervenant.e.s des contributeur.rice.s active.s du projet du CNFPT.	À définir	Priorité 7 Orientation 19
Renforcement de la territorialisation de l'offre.	À définir	Priorité 7 Orientation 20